L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins modernes et à l'épreuve du feu.

Coin Nord Est des rues Canal et Bourgogne, Connue comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 105' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 15,213 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine.

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160', et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'.

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci-dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 9-215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit (158) pieds, quatre (4) pouces et trois (3) lignes de face à la rue du Canal sur trois cent vingt (320) pieds onze (11) pouces et six (6) lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent deux (102) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point et delà s'étendant parallelement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante (160) pieds neuf (9) pouces de distance, delà s'étendant parallelement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept (47) pieds un (1) pouce et quatre (4) ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante (160) pieds, quatre (4) pouces et deux (2) lignes, à un point cent cinquante-huit (158) pieds quatre (4) pouces et trois (3) lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne le tout duquel appartient plus complètement pour référence à un plan ou devis de ladite propriété dressé par Daney et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte d'hypothèque pardevant Charles T. Somat, notaire, daté du 1er août 1907, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations sur ledit morceau de terre, et une servitude, sur un morceau de terre, contigu au ci devant, sur le côté le plus près de la rue Dauphine, mesurant six (6) pouces de face à la rue du Canal sur la profondeur entière de ladite propriété, lequel morceau de terre a été vendu par la Audubon Hotel Company, Limited, le propriétaire précédent de ladite propriété à la Maison Blanche Company Limited par acte pardevant ledit notaire Somat le 5 août 1908, ensemble avec une servitude d'un mur mitoyen et mur en commun entre la propriété ci devant décrite et la propriété de la Maison Blanche Company Limited, comme il apparaîtra plus complètement par un acte d'hypothèque marqué A, enregistré dans le proces ci dessus mentionné dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

D'après une pétition enregistrée dans l'affaire ci-dessus et d'un writ de saisie et vente issu dans ladite affaire, ladite propriété devant être vendue pour du comptant sans estimation, sujet aux divers baux existant au moment de la vente, une liste desquels baux sera lue par le shérif au moment de l'offre en vente de ladite propriété.

La dite propriété sera vendue sous un hypothèque et acte de confiance passé pardevant Charles T. Somat, notaire, le 1er février 1909 (Bureau des hypothèques, livre 912, folio 495) donné par le défendeur en faveur de la Commercial Germania Trust & Savings Bank, garantien, pour garantir le paiement de 1,000 bons chacun, pour la somme de $1,000.00 faisant un total de $1,000,000.00. Les dits bons datés du 1er février 1909, payable trente (30) ans après date, et portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date jusqu'au paiement final, représenté par des coupons d'intérêt, payable semi-annuellement le 1er février et 1er août de chaque année, annexé auxdits bons, et desquels coupons d'intérêt ceux tombant dûs respectivement le 1er août 1910, 1er février 1911, et 1er août 1911 n'étant pas encore payés.

Et lesquels bons de deux cent cinquante dollars (250), avec l'intérêt des coupons attachés non payés, ont été délivrés le 22 septembre 1911 par la Metropolitan Bank au demandeur d'après un acte pardevant Philip Genella, notaire, demandant la réalisation de ladite hypothèque et pour pouvoir déclarer le principal de tous lesdits bons dus, d'après les sections 1 et 2 de l'article 1 dudit acte d'hypothèque.

Les acquéreurs, elle sont détenteurs d'aucuns des dits bons, ou d'aucuns des dits coupons arrivés à maturité et dont l'intérêt n'est pas payé auront le droit de s'en servir au prorata pour le règlement du prix de l'adjudication, le prix de l'adjudication devant être affecté au paiement desdits bons et coupons échus et non payés, comme il est pourvu dans ladite hypothèque, après le paiement des frais et dépens du procès et de la vente, le remboursement de ces taxes qui pourront avoir été payées par les demandeurs, ou d'autres détenteurs de bons, le remplacement de l'assurance, s'il y en a, ainsi payée et les frais et dépens encourus par les demandeurs en exécutant leur mandat encourant des honoraires d'avocat et d'autres dépenses comme stipulation en est faite dans l'acte hypothécaire.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 19 26 27 28

Succession de James B. Trebuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98,273—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul L. Fourchy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Albert Voorhies, avocat.
21 oct 21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur.

1 Propriété améliorée du Premier District portant les Nos municipaux 317 et 319 rue Bruslé entre la rue Gravier et avenue Delaronde Commune.

2 Sa vente dans la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre Union et Gravier.

3 Sa vente dans la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre Union et Gravier.

Dans le Premier District de cette Ville et Paroisse d'Orléans.

1 Propriété améliorée du Premier District portant les Nos municipaux 317 et 319 rue Bruslé entre la rue Gravier et avenue Delaronde Commune mesurant en mesure américaine trente-deux pieds plus de pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt neuf pieds six pouces et trente-trois pieds en largeur dans le fond, acquis par par ledit Tebault par achat de Paul Rousset, acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 26 février 1906, livre des transferts 206, folio 465.

Deuxième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 348, borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Orléans, désignés comme lots Un, Deux Trois, Quatre, Quatorze et Quinze, sur un devis dressé le 22 janvier 1907 par D. E. Seghers & fils, voyers, une copie duquel est annexée à un acte de vente par W. G. Tebault à Joseph Pujol, pardevant Félix J. Dreyfous, au acte le 31 janvier 1907, d'après lequel dernier ledits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No Un formant le coin des rues Broad et Orléans et mesurant vingt-quatre pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue Broad, sur une profondeur et façade à la rue Orléans de quatre-vingt-quinze pieds. Le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois est contigu au lot No deux et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No quatre est contigu au lot No trois et formant le coin des rues Broad et St Pierre et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur et façade à la rue St Pierre entre lignes parallèles. Le lot No quatorze formant le coin des rues White et Orléans, et mesurant vingt quatre pieds six pouces et sept lignes de face à la rue White sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Orléans. Le lot No quinze est contigu au lot No quatorze et mesurant trente pieds de face à la rue White sur quatre vingt quinze pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Acquis par ledit Tebault avec autre propriété par achat de veuve Frederick Peters et als, par acte pardevant ledit Stafford, notaire le 18 juin 1906, livre des transferts 197, folio 556.

Troisième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 185 (vieux No 60 A), borné par les rues Poplar (anciennement Cinquième), Adams Pontalba ou Jeannette et Burdette, désignés comme lots Nos six, sept huit, neuf dix et onze, sur un plan dressé par Edgar Pilié voyer, daté du 25 mars 1895, et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1895. D'après lequel devis ledits lots 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar (antrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No six formant le coin des rues Poplar et Adams, le lot No onze est contigu aux lots 6, 7, 8, 9 et 10 dans le fond, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par ledit Tebault par achat de Mme Nettie E. Webb, par acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 28 avril 1898, Bureau des transferts 158 folio 455.

Quatrième—Un certain morceau ou étendue de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé sur le Chemin Gentilly, en la Paroisse d'Orléans, environ cinq (5) milles de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté de la main droite dudit chemin allant de la ville, faisant partie de la Plantation autrefois appartenant à B. Doriocourt et mesurant deux et un tiers (2 1|3) d'arpents de face au Chemin Gentilly sur vingt (20) arpents de profondeur. Ladite terre étant désigné par le No Un, sur un plan annexé à un acte pardevant A. Duriocourt, notaire en cette ville, le 10 mai 1861.

Acquis par ledit Tebault par achat de Arthur J. Flore, par acte pardevant Edgar M. Cahn, notaire, le 12 mai 1896, enregistré en le livre des transferts 160 folio 541.

Cinquième—Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dégagés comme lots Nos un à sept, inclusivement, et Nos onze et vingt-quatre, dans l'Ilet No 600, borné par les rues Bienville, Olympia Conti et St-Patrick. Le lot No un mesurant trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, formant le coin de la rue St-Patrick les lots Deux à sept inclusivement mesurent chacun trente-et-un pieds de face à l'avenue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds, trois pouces et six lignes de profondeur, le lot vingt-quatre mesurant trente pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Acquis par ledit Tebault par achat pour taxes d'Etat par acte pardevant F. A. Rabouin notaire, le 14 août 1890, livre des transferts 135, folio 123; aussi par acte de ratification et transfert de Thomas C. Rubie et als, par acte sous signature privée, admis pardevant R. D. Wigginton, notaire, Ocean Springs, Miss., le 24 décembre 1895, enregistré dans le livre des transferts 159, folio 161.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
6 oct—6 7 13 20 27—nov 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 1134 rue Webster entre Colisée et Perrier.

Dryades Building & Loan Association vs Arthur St Amant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97 828 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 42 (Barthevillé) borné par les rues Webster, Perrier, Colisée et Avenue Henry Clay, commençant à une distance de cinquante huit pieds de la rue Perrier et mesurant quarante six pieds de face à la rue Webster, quarante-six pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Perrier, de cent trente-sept pieds un pouce et six lignes, et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent trente-sept pieds sept pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
6 oct—6 7 13 20 27—nov 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 2113 et 2115 de Union entre Carondelet et Maguolia.

Jean S. Gerard vs Charles S. Schwartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98 219 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysees et Français

2 Ameublements de Salon en Acajou (3 pièces chacun), 1 Ameublement de Salon en Peluche (3 pièces), 1 Ameublement de Salle à Manger Mission.

Berceuses Acajou, Rotin, Cuir et Mission, Chaise Morris Mission, 2 Tables à Manger en Chêne, 1 Table Mission 8 à 4 1 Pieds Incrustées, 1 Lit en Noyer, 1 Buffet, divers etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Ernest T. Florance avocat pour la demanderesse
20 oct—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vente Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1035, 1037 et 1039 rue Carondelet, entre la rue Calliope et Avenue Howard.

Frank B. Twomey vs Samuel E. Sitter et Ana L. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,140 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre désigné comme lot No Cinq, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet Calliope, l'avenue Howard et la rue Baronne, situé dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Carondelet et commençant à une distance de de cent dix-sept pieds huit pouces et cinq lignes du coin des rues Carondelet et Calliope et mesurant trente sept pieds, neuf pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur partielle de soixante cinq pieds huit pouces sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Howard et la plus proche du No A, de là sur une ligne s'étendant vers l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet, d'un pied (1) six pouces, de là sur une seconde profondeur de quarante deux pieds six pouces, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Calliope et parallèle à la rue Carondelet de un pied deux pouces; de là sur une troisième profondeur de quatre-vingt-trois pieds cinq pouces quatre lignes et avant une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Calliope, delà sur une ligne s'étendant ver l'avenue Howard et parallèle à la rue Carondelet de dix huit pieds un pouce et trois lignes, et ayant quatorze pieds six pouces à l'arrière ligne et se composant de tout le lot primitif No 3 et d'une partie du lot No 2.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1035 1037 et 1039 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. Danziger, avocat du demandeur.
30 sept—30—oct 6 13 20 27—nov 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos Municipaux 1326 et 1328 rue Clara entre Thalie et Erato.

Succession de G. E. Garvey vs M. J. Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 98 219 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No 416 borné par les rues Clara, Thalie Magnolia et Erato désigné comme lot B, sur un plan d'arpentage de J. O. Hassen, député voyer de ville daté du 25 mai 1908, et fait et partie d'un autre plan pardevant C. Friedrichs, notaire daté du 9 juillet 1906, d'après lequel plan ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Clara sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante deux pieds sept pouces et deux lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse
30 sept—30—oct 1 6 13 20 27—nov 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 4015 rue Dumaine.

Tentonia Loan and Building Company vs Wiley A. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 98 064—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 novembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre sur un plan de subdivision fait par Henry L. Zander, ingénieur et voyer en date du 6 juin 1903 et annexé à un acte passé pardevant C. G. Rebeuch, notaire en cette ville, le 19 octobre 1903, d'après lequel plan ledit lot s'étend à une distance de quatre vingt-dix pieds du coin de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton, et mesure trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et est borné de portions des lots désignés par les numéros quarante deux et quarante trois et quarante quatre sur un plan dressé par ledit Zander, en date du 29 mai 1902, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Charles J. Théard, notaire, en date du 28 mai 1902, et lesdits lots sont une partie d'un certain morceau de terre sur le coteau de la Métairie, l'avenue Carrollton et la rue Dumaine, et s'étendant à la rue Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse
30 sept—30—oct 1 6 13 20 27—nov 1 2

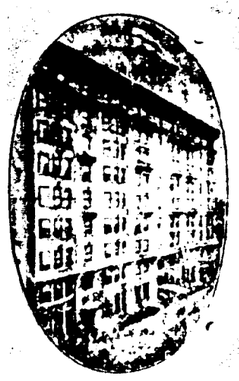

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher Je Broadway

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra.
Ecrivez pour demander Livret
PRIX SPECIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tift House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.